

Cortébert

Informations du Conseil municipal

Eau potable ok

Le laboratoire Scitec a remis le rapport d'analyse de l'eau potable prélevée en 4 emplacements du village le 8 avril dernier. Aucune bactérie de type escherichia coli ou entérocoque n'a été détectée et les valeurs des germes sont dans les normes. Aucune contestation n'a donc été émise.

Représentations

Manfred Bühler se rendra le 16 mai à l'assemblée générale de Jura bernois Tourisme. Quant à Michel Walther, il se rendra le 2 mai à l'assemblée de l'AOUP (Association des Œuvres d'utilité publique du district de Courtelary).

Apéritif commissions

Traditionnellement, le Conseil municipal invite une fois par législature les membres des commissions et employés de la commune à un apéritif. Cet événement aura lieu le 25 juin prochain et sera l'occasion de remercier les personnes concernées pour leur engagement au début de la période de fonction. Des invitations personnelles seront envoyées prochainement.

Vérification des comptes

La fiduciaire Figema, nouvel organe de vérification des comptes depuis 2019, a remis son rapport succinct daté du 9 avril dernier. Il y est constaté que la tenue des comptes est conforme aux dispositions légales et qu'aucune irrégularité ne doit être relevée. Le respect des dispositions sur la protection des données est également attesté. Le rapport succinct sera présenté à l'assemblée municipale du mois de juin. Le Conseil municipal remercie Carole Juillerat pour son excellent travail.

Clientis

La banque Clientis Caisse d'Epargne Courtelary SA a annoncé qu'une somme de CHF 9'372.80 sera versée à la commune, qui en est actionnaire, montant à faire valoir sur les dépenses en matière de prévoyance sociale. Un grand merci est adressé à notre banque régionale pour cette générosité et sa bonne gestion.

Revêtement route principale

L'Office des ponts et chaussées annonce son intention de refaire le revêtement de la route cantonale à la sortie est du village en direction de Corgémont cet été. Les travaux engendreront inévitablement des nuisances et les automobilistes et autres usagers sont remerciés par avance de leur compréhension.

Echelle

Une échelle sera prochainement acquise et disposée à la salle polyvalente. Elle pourra entre autres servir à l'entretien et à la mise en place de la salle lors d'événements publics pour l'installation de matériel en hauteur.

Chemin des Queues

Des travaux de réfection importants auront lieu sur le chemin des Queues en direction de l'antenne de téléphonie mobile. L'entreprise Sulzmann procédera début mai à une remise en place complète d'une couche de roulement. Le chemin sera fermé plusieurs jours. De plus, le chemin sera également fermé ultérieurement lors de la première pluie après les travaux afin de lui permettre de se stabiliser. Il est demandé instamment de respecter la signalisation afin de ne pas abîmer l'ouvrage car il est fragile les premiers jours de pluie et il faut lui laisser le temps de se compacter.

Extinction

Les lampadaires du village, exception faite de la route cantonale, seront éteints cette nuit du 26 avril pour la première fois dès minuit trente dans le cadre de l'essai annoncé précédemment. Ils seront rallumés à 5h.

Déchets ménagers

Lors d'un prochain ramassage des ordures ménagères ou déchets encombrants, un contrôle sera fait par les autorités communales. Nous vous rappelons que les ordures doivent être triées et traitées selon memento des déchets ménagers reçu en début d'année. Le site internet de la commune donne également tous les renseignements nécessaires.